



www.icem.org

ICEM



GLOBAL BALANCE

Solidarité en Finlande
Les syndicats du papier unis !
Pages 5-7

FÉDÉRATION INTERNATIONALE
DES SYNDICATS
DE TRAVAILLEURS DE LA CHIMIE,
DE L'ÉNERGIE, DES MINES
ET DES INDUSTRIES DIVERSES

Table des matières

5 Nouveau Président à l'ICEM

Senzeni Zokwana élu pour achever le mandat



8 Message des Belges en grève générale

Nous ne travaillerons pas jusqu'à la tombe !



10 Problématique hommes-femmes

Nouveaux objectifs pour le Comité des femmes



11 Agitation dans les usines Goodyear d'Asie et du Pacifique

Les travailleurs contractuels réclament leurs droits et veulent pouvoir se syndiquer



Anan Pol-ung de Thaïlande

Fédération internationale des syndicats de travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses

Website: www.icem.org

E-mail: info@icem.org



Avenue Emile de Béco 109
B-1050 Bruxelles
BELGIQUE
Tel. +32 2 626 2020
Fax +32 2 648 4316

Editeur : Fred Higgs, *Secrétaire général*
Rédacteur : Dick Blin, *Responsable de l'information et des publications*
Mise en page : Thierry Lenoir, *Assistant publications et conception*

Global/Info est la publication officielle de l'ICEM, une Fédération syndicale internationale de 20 millions de travailleurs affiliés à plus de 389 syndicats dans 122 pays. Global/Info est publié en anglais, français, allemand, japonais, russe, espagnol et suédois. La reproduction d'articles est encouragée, à l'exception des photos et graphiques d'auteurs qui ne peuvent être reproduits sans l'autorisation du détenteur du droit d'auteur.

L'ICEM signe le premier Accord cadre mondial dans le secteur des matériaux

En septembre, l'ICEM a conclu son douzième Accord cadre mondial qui est aussi le premier dans le secteur des matériaux. Il a été signé à Paris avec le fabricant mondial de matériaux Lafarge.

Du côté syndical, les autres signataires sont la Fédération internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (FITBB), une Fédération syndicale internationale basée à Genève, et son homologue chrétienne, la Fédération mondiale des organisations de la construction et du bois (FMCB).

C'est la deuxième fois que l'ICEM signe un accord de responsabilité sociale de l'entreprise conjointement avec d'autres fédérations internationales. En janvier 2005, elle avait déjà signé un texte similaire avec Électricité de France en compagnie de l'Internationale des services publics et de deux autres organisations syndicales mondiales.

L'accord avec Lafarge fait référence à la Déclaration de l'OIT sur les principes et droits fondamentaux au travail, à la Déclaration tripartite de principes de l'OIT sur les entreprises multinationales et la politique sociale, au Pacte mondial de l'ONU et aux Directives pour les entreprises multinationales de l'OCDE.

"Nous nous félicitons de l'engagement qu'a pris Lafarge de souscrire à des principes rigoureux de responsabilité sociale dans tous ses sites d'exploitation dans le monde, que ce soit en matière de droits des travailleurs, de reconnaissance des syndicats, d'environnement, de santé et de sécurité ou sur les autres normes du travail internationalement reconnues," a déclaré le Secrétaire général de l'ICEM, Fred Higgs.

Le préambule de l'accord dit que "Lafarge considère le respect des droits des travailleurs comme un élément crucial du développement durable" et que l'entreprise "s'efforcera de recourir aux services de partenaires commerciaux, sous-traitants et fournisseurs qui reconnaissent et appliquent les principes" énoncés dans l'accord.

Ces principes sont notamment le refus du travail forcé et du travail des enfants, l'absence de discrimination en matière d'emploi, le droit des travailleurs de se syndiquer et de négocier collectivement, des salaires décentes correspondant au moins aux niveaux fixés par la législation nationale

ou les conventions collectives, un cadre de travail sûr et sain au sens de la Convention 156 de l'OIT et des

Principes directeurs de l'OIT relatifs aux systèmes de gestion de la santé professionnelle, et le perfectionnement des compétences des travailleurs de Lafarge en collaboration avec les syndicats. Le Directeur général adjoint de Lafarge en charge des ressources humaines et de l'organisation, Christian Herrault, a déclaré que le texte "va au-delà des considérations économiques pour s'attacher aux aspects humains, sociaux et environnementaux" et que son entreprise "a toujours apprécié le rôle fondamental de ses salariés, et la signature de cet accord constitue un nouveau jalon dans notre dialogue permanent avec le personnel."

Lafarge emploie 77.000 personnes dans 75 pays. La firme parisienne est le leader mondial des matériaux de construction, le numéro deux de la production de granulats et de béton et numéro trois pour le gypse.



L'ICEM lance un nouveau site Internet

En octobre, l'ICEM s'est donné un nouveau site Internet en nette amélioration par rapport au précédent. Sa page d'accueil "active" sera régulièrement modifiée pour suivre l'actualité. Il comporte aussi un système très pratique d'indexage des documents et des données par secteur, région de l'ICEM, et aussi par pays.

Le nouveau site, www.icem.org, traite aussi des projets et campagnes de l'ICEM, comme celles sur le travail contractuel et intérimaire et sur le VIH/Sida, ainsi que des Accords cadres mondiaux et des Réseaux syndicaux mondiaux. Toutes ces questions sont également prises en compte dans le système d'indexage.

Senzeni Zokwana (NUM) à la Présidence de l'ICEM



Senzeni Zokwana

Le Président du syndicat sud-africain National Union of Mineworkers (NUM), Senzeni Zokwana, a été élu Président intérimaire de l'ICEM, poste qu'il occupera jusqu'au Congrès de 2007 au moins.

Senzeni Zokwana remplace l'Australien John Maitland qui a démissionné au début de l'année. Conformément aux statuts de l'ICEM, Senzeni a été élu par le Comité exécutif pour achever le mandat de John Maitland.

Il préside depuis 2000 le NUM est ses 300.000 adhérents. À ce poste, et déjà pendant ses 17 années de militantisme syndical, Senzeni Zokwana s'est forgé une solide réputation par sa lutte pour la protection de la santé et la sécurité dans les mines. Il a aussi mené un combat acharné pour sortir l'Afrique de la marginalisation en mettant ses ressources à profit pour éradiquer la pauvreté et ouvrir des possibilités

aux Africains.

"Les défis que doit relever le mouvement syndical africain sont la perte d'adhérents et le chômage", dit-il. "Nous devons rechercher des partenariats et des programmes communs qui sous-tendront les syndicats mondiaux." Un autre défi, à ses yeux, est de vaincre "le fléau du VIH/Sida" avec l'aide des gouvernements et des employeurs.

Senzeni Zokwana s'est affilié au NUM en 1983 et est devenu délégué de puits dans une mine d'or de l'État libre d'Orange. Il a été élu à l'exécutif de sa branche en 1985, puis Président de celle-ci en 1987 et Vice-président régional du NUM pour l'État libre d'Orange en 1992. En 1993, il a été élu Président régional et Vice-président du NUM pour la première fois en 1994. Il a été réélu à ce poste en 1997, puis à la Présidence du NUM au 10^e Congrès de l'organisation, en 2000.

L'ICEM ouvre la porte au dialogue dans une usine de pneus d'Afrique du Sud

Lorsque notre affilié National Union of Metalworkers of South Africa (NUMSA) a fait appel à l'ICEM alors qu'il était dans une situation difficile à l'usine de pneus Continental de Port-Elizabeth, l'ICEM a répondu présent. En quelques semaines,

elle a organisé une réunion avec le conseil d'entreprise au siège de Continental, en Allemagne, et a fait passer un message très clair : le groupe devait cesser ses mesures d'intimidation et entamer un dialogue franc avec le NUMSA dans

cette usine qui emploie 1.400 personnes.

Au début du mois de juin, les travailleurs s'étaient révoltés lorsque la direction supprima unilatéralement le travail posté de week-end et procéda à des compressions d'effectifs dans certains départements. Les travailleurs étaient soudainement confrontés, sans le moindre avertissement, à la suppression de 200 postes. Continental n'avait pas pris la peine de consulter le NUMSA, ce qui est contraire à la convention collective de l'industrie du pneu.

L'arrêt de travail a été immédiat. Finalement, une solution a pu être trouvée lors d'une réunion organisée par l'ICEM à Hanovre, où Continental a son siège.

La production de l'usine de Port-Elizabeth avait été réduite en raison d'une baisse des exportations résultant du cours élevé du rand, mais le dialogue social a permis de préserver la plupart des emplois à l'usine de pneus.



De gauche à droite : Michael Deister, membre du conseil d'entreprise; Jim Irvin, de la section du Cap-Oriental du NUMSA; Wilfried Hilverkus, Président du conseil d'entreprise; Wayile Goodman Zanoxolo, de Continental South Africa; Mtyeku Kevin; et Michael Wolters, de l'ICEM.

Une solidarité bien organisée au secours des travailleurs du papier finlandais

Il y a un an, les producteurs de papier finlandais ont recherché l'affrontement dans le but de détruire les normes sociales dont jouissent les 25.000 travailleurs du papier de Finlande. Ensuite, c'est l'association des employeurs, la Fédération des industries forestières (FIF), qui est entrée dans le jeu en refusant de souscrire à l'accord national sur la politique des revenus.

Ce refus présageait de ce qui allait se passer par la suite. Lorsque la FIF s'est présentée à la table des négociations, en février, son projet était clair : une attaque de front contre Paperiliitto, qui représente la moitié des travailleurs syndiqués du papier. Elle réclamait des externalisations impressionnantes, la journée de travail de 12 heures, la suppression des jours de fermeture légaux et l'érosion d'autres prestations sociales. Tout indiquait que les patrons voulaient la guerre.

"Les fédérations d'employeurs veulent de plus en plus remettre en question le système des conventions collectives" avouait un expert de la FIF, dans laquelle on retrouve UPM Kymmene, Stora Enso, M-real, Metsä Tissue, Myllykoski et Ahlström, des entreprises qui écornaient le modèle d'harmonie sociale que constitue la Finlande dans ce conflit qui ressemble si peu aux pays nordiques.

Pendant le printemps 2005 et au début de l'été, la guerre que livrait la FIF aux travailleurs a fait des ravages sur les marchés mondiaux du papier. Mais, si les employeurs avaient mis à exécution leur menace de prolonger un lock-out commencé le 18 mai pendant les deux premières semaines de juillet, la pénurie de papier qui s'en serait suivie sur les marchés pendant le quatrième trimestre aurait eu des effets dévastateurs. Cependant, le 28 juin, un compromis était trouvé en présence du Premier ministre Matti Vanhanen qui mettait fin à la fermeture de 54 usines de papier après six semaines d'arrêt.

Ce compromis d'une durée de trois ans ne pouvait que satisfaire Paperiliitto qui avait auparavant rejeté des offres plus timides. Devant l'intransigeance affichée par la FIF, le syndicat a pu bâtir un front uni d'adhérents qui ont compris ce que cachaient les offres de la FIF. En plus, il a pu compter sur une réaction rapide et efficace du mouvement syndical international et sur une solidarité qui s'est manifestée à l'intérieur des entreprises concernées, une solidarité dont l'ICEM est le symbole.

UPM Kymmene au Canada

Cette solidarité s'est exprimée par un geste simple alors que s'ouvraient les négociations entre Paperiliitto et la FIF, en février, un geste devenu symbolique pour les syndicats du papier du monde entier qui ont soutenu Paperiliitto et se sont montrés inébranlables face aux employeurs qui veulent déplacer la production.

Par l'intermédiaire de l'ICEM, le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) a contacté Paperiliitto à propos d'une grève en cours à une usine UPM Kymmene au Canada contre la volonté affichée par la firme finlandaise de revenir sur le contrat-type déjà en vigueur pour le secteur du papier dans l'est du Canada. Paperiliitto a réagi de plusieurs manières, mais celle qui a montré la vitesse de réaction dont sont capables les comités d'entreprise, les syndicats et l'ICEM fut le don de 5.000 "en signe de solidarité" envoyé à la section du SCEP concernée. À ce moment (début mars), Paperiliitto envisageait aussi d'organiser une action collective de son côté.



Voir "Lock-out" dans le secteur du papier en Finlande"
Pages 6-7

Solidarité avec Paperiliitto

...Suite de la page 5

L'acharnement de la FIF à réclamer des concessions sur l'équilibre entre travail et vie privée a effectivement provoqué une action collective. Le 30 mars, Paperiliitto a lancé un mot d'ordre demandant aux travailleurs de ne plus prester aucune heure supplémentaire. Les employeurs ont répliqué en mettant les machines à l'arrêt et en renvoyant les travailleurs chez eux et sans salaire, une mesure sans précédent dans les pays nordiques et qui témoignait de la détermination des employeurs. L'ICEM a alors immédiatement appelé ses affiliés du secteur du papier, en Europe surtout, à la vigilance en leur demandant de ne pas accepter du travail de production ou de conversion du papier qui aurait normalement dû se faire en Finlande. Début avril, Svenska Papers fit de même pour 16 usines de Suède où les travailleurs refusèrent le travail provenant de Finlande. En Norvège, la Fellersforbundet prévint ses délégués d'atelier et les produits finlandais envoyés dans ce pays pour être transformés et conditionnés ont été bloqués.

Fin avril, le conseil d'entreprise de Stora Enso, dans lequel siègent des représentants de 12 pays, a publié un communiqué rédigé en termes vifs qui exprimait son soutien inconditionnel aux travailleurs finlandais et engageait les travailleurs à " manifester leur soutien dans le respect des lois de chaque pays." Début mai, les conseils d'entreprise d'UPM Kymmene d'Autriche, d'Allemagne, de France, de Finlande, des Pays-Bas et du Royaume-Uni faisaient de même.

Entre-temps, la négociation était dans l'impasse. La FIF voulait absolument supprimer les congés de Noël et de la mi-été, imposer des pauses de 12 heures sans supplément de salaire et – ce qui devenait le point le plus épineux de la négociation – externaliser toutes les fonctions de maintenance, de sécurité et de nettoyage pour les confier à des sous-traitants dont le personnel n'était pas syndiqué, ce qui aurait entraîné la perte de 8.000 emplois syndiqués. Elle réclamait aussi une révision de la politique des congés de maladie et un démantèlement de la protection des travailleurs en cas de licenciement. Le 21 avril, Paperiliitto lançait un mot d'ordre de grève de trois jours à partir du 15 mai. Des lettres de soutien à Paperiliitto commencèrent à affluer du monde entier. Le syndicat britannique Amicus, qui représente des milliers de travailleurs employés par des firmes finlandaises, envoya une lettre de soutien très ferme et commença à surveiller le travail effectué dans les sites d'exploitation britanniques des firmes concernées. Les travailleurs allemands du papier, qui avaient eux-mêmes refusé un allongement de deux heures de la semaine de travail, ont, à l'initiative de l'IGBCE, surveillé toutes les usines de papier dépendant de firmes finlandaises pour s'assurer qu'une partie de la production n'y était pas envoyée.

La veille de la grève prévue pour le 15 mai, la FIF annonça que tout mouvement de grève entraînerait un lock-out de deux semaines à dater du 18 mai. La grève a quand même eu lieu et les travailleurs ont effectivement été confrontés à un lock-out lorsqu'ils ont voulu reprendre le travail. En fait, le 17 mai, les employeurs annoncèrent que le lock-out se prolongerait sur quatre semaines.

Escalade dans l'action syndicale

Les syndicats mondiaux du papier ont alors eu recours à une action plus directe. Svenska Papers a appelé à des actions de solidarité dans les usines de quatre entreprises. Aux États-Unis, notre affilié PACE-USW a organisé des actions dans plusieurs usines de Stora Enso et UPM Kymmene où des milliers de travailleurs ont été informés en détail sur le conflit et ont porté des autocollants affirmant leur soutien à Paperiliitto. Le SCEP a fait de même, et le conseil exécutif du syndicat canadien a adopté une motion de soutien extrêmement ferme.

Le syndicat des travailleurs du papier brésiliens SINAP a mené des actions à l'usine de pâte à papier Veracel Florestal de Stora Enso à Eunapolis. En Uruguay, notre affilié CUOPYC a contacté Paperiliitto pour l'informer du soutien que ce conflit suscitait dans son pays. Au total, ce sont des dizaines de syndicats du monde entier qui ont répondu à l'appel de l'ICEM et exprimé un soutien visible et concret aux travailleurs finlandais.

L'EMCEF qui, comme l'ICEM, avait demandé de bloquer le travail en provenance des usines de Finlande, a appelé à une interdiction totale des heures supplémentaires dans les usines européennes et qualifié le lock-out de conspiration en vue de maintenir les prix du papier à des niveaux élevés pendant une période de faible demande. La fédération européenne a dit qu'elle réclamerait une enquête de la Commission européenne. Le conseil d'entreprise de M-real a exprimé son soutien inconditionnel aux travailleurs finlandais "qui sont actuellement en butte aux attaques des employeurs".

Le 31 mai, juste avant une deuxième offre du médiateur finlandais, la FIF a annoncé qu'en cas de rejet de la proposition, le lock-out serait prolongé de deux semaines, c'est-à-dire jusqu'au 29 juin. La presse mondiale avait maintenant les yeux braqués sur le conflit après que des analystes économiques eurent annoncé que le lock-out avait fait reculer d'un point le taux de croissance du PNB de la Finlande et que sa poursuite compromettrait l'approvisionnement en papier magazine de l'Europe, dont 60% provient des usines finlandaises.



Ils veulent travailler

Les familles des adhérents de Paperiliitto victimes du lock-out à l'usine UPM Kymmene de Lappeenranta

Le 5 juin, Paperiliitto rejetait la proposition de compromis qu'il jugeait trop partisane, en particulier sur la question de l'externalisation. Une action de solidarité a eu lieu dans des usines de Finlande et de Suède étrangères au secteur du papier. Le 23 juin, Paperiliitto a rejeté une autre proposition du médiateur, notamment parce qu'elle ne tenait pas compte des concessions déjà faites par le syndicat sur la question du fonctionnement en continu des usines à papier.

L'industrie du papier va dans le mur ?

A ce moment-là, le montant total des pertes subies par la Finlande s'élevait à 1,5 milliard et augmentait chaque jour de 40 millions. C'est alors que le Premier ministre Vanhanen est intervenu dans le conflit avant que les producteurs finlandais puissent provoquer des dégâts irréversibles en prolongeant leur lock-out trop avant dans l'été, ce qui aurait causé une crise de l'approvisionnement et des prix du papier utilisé pour les magazines, les circulaires, les catalogues et les publicités pendant le quatrième trimestre.

Un rapprochement en direction de la position de Paperiliitto s'est finalement dessiné lors de pourparlers qui ont eu lieu du 27 au 29 juin et, le 1^{er} juillet, le Comité exécutif du syndicat a accepté le compromis de trois ans qui accordait aux 25.000 travailleurs des hausses salariales égales à celles de l'accord national sur les revenus.

Paperiliitto a résisté avec succès aux pires demandes de concessions jamais faites par l'industrie : congé de maladie non rémunéré, scission des congés et journée de travail de 12 heures sans supplément de salaire. Les journées d'arrêt de la production de Noël et du milieu de l'été sont supprimées, mais les travailleurs recevront des compensations sous forme de réduction du temps de travail pendant le reste de l'année.

S'agissant de l'importante question de la main-d'œuvre contractuelle, toute externalisation est soumise à l'accord du syndicat. Les deux parties ont convenu que, dans chaque usine, des équipes de négociation devraient parvenir à un accord local et que, en cas d'échec, la question sera soumise à un comité d'arbitrage composé du syndicat national, de la FIF et d'un président indépendant. Le recours au travail contractuel ne pourra alors se faire que sur décision unanime.

Dans le communiqué du 1^{er} juillet par lequel Paperiliitto acceptait officiellement la proposition, le syndicat rendait hommage à l'efficacité de la solidarité internationale qu'il qualifiait de "grande source de force pour nous tous" et condamnait vertement la multinationale finlandaise UPM Kymmene. Il appelait cette société à mettre un terme au conflit qui durait alors depuis sept mois à l'usine canadienne de Miramichi, dans le Nouveau-Brunswick, et qui était à l'origine du don symbolique de 5.000.

Qualifiant ce conflit de "marque d'infamie" pour le premier producteur de papier de Finlande, le Conseil des délégués de Paperiliitto exhortait UPM à "entamer des négociations sur un pied d'égalité en vue de trouver une solution équitable et rapide" et de "tenir compte de la pratique locale en matière de négociation, des besoins de la communauté locale et des sentiments des travailleurs." Le cercle de la solidarité était bouclé.

Nouvelles des affiliés

Un syndicat belge en grève pour la défense de la sécurité sociale

Bruxelles, Belgique. Notre affilié belge FGTB-ABVV a paralysé le pays le 7 octobre en lançant une grève générale qui est un coup de semonce pour le gouvernement de coalition du Premier ministre Guy Verhofstadt. Les travailleurs du syndicat socialiste sont descendus dans la rue pour défendre leur système de retraite et le régime de sécurité sociale en vigueur en Belgique.

Bien que le syndicat chrétien CSC-ACV et les libéraux de la CGSLB-ACLVB aient décidé de ne pas participer à cette action, des centaines de milliers de travailleurs belges ont répondu à l'appel en raison de la fermeté affichée par la FGTB-ABVV pour la défense de la sécurité sociale belge. Les transports et les communications étaient à l'arrêt et la grève a touché des pans entiers des secteurs public et privé. L'ICEM a prêté son soutien dans les jours qui ont précédé la grève.



Travailler jusqu'au tombeau ? Non, merci !

La FGTB-ABVV veut le maintien du système actuel des préretraites volontaires et s'oppose aux pénalités que devraient subir les travailleurs victimes de licenciements collectifs et de restructurations. Alors que Guy Verhofstadt a présenté son budget 2006 au Parlement belge le 10 octobre, la FGTB-ABVV a présenté aux négociateurs gouvernementaux et patronaux un plan destiné à multiplier les programmes d'emploi pour les jeunes et de nouvelles méthodes de refinancement de la sécurité sociale, notamment en faisant payer davantage les riches sans augmenter la taxe sur la valeur ajoutée belge.

La JAF célèbre une union de 30 ans avec l'ICEM

Tokyo, Japon. La Fédération des affiliés japonais de l'ICEM (ICEM-JAF) tenait le congrès du 30^e anniversaire de sa création les 27 et 28 octobre. Lors d'un séminaire qui s'est tenu le premier jour, les délégués se sont penchés sur la menace croissante du VIH/Sida dans la région Asie-Pacifique, ainsi que sur REACH, le projet de directive de l'Union européenne sur la réglementation des substances chimiques.

Les délégués ont étudié les actions à prendre d'urgence sur le lieu du travail et en matière d'éducation pour enrayer le virus mortel. S'agissant de REACH (Registration, Evaluation, Autorisation of Chemicals), les participants ont étudié le projet de directive sous l'angle du développement futur des industries chimiques et de son incidence sur les travailleurs.

La session générale commémorant les 30 ans d'association avec l'ICEM/ICEF a eu lieu le 28 octobre. L'ICEM-JAF avait invité pour cette occasion historique de nombreux syndicats d'Asie et du Pacifique. Le Président de l'ICEM-JAF est Kiyoshi Ochiai et son Secrétaire général Yoshio Sato.

Les syndicats brésiliens d'AngloGold et AngloAmerican créent un réseau

Sao Paulo, Brésil. Plusieurs syndicats brésiliens se sont rassemblés, les 8 et 9 août, sous la bannière de l'ICEM, à l'appel de la CUT et du syndicat des mineurs CNTSM affilié à l'ICEM. Le but était de constituer un Réseau des travailleurs d'Anglo-Brazil pour resserrer les liens entre les syndicats d'AngloGold Ashanti et d'AngloAmerican, la société-mère détenue par le groupe de la famille Oppenheimer.

Cette première réunion du réseau a permis de discuter de l'Accord mondial liant l'ICEM et AngloGold et de son projet d'expansion pour associer les syndicats et les travailleurs des sites d'exploitation de l'entreprise dans les Caraïbes et en Afrique. Des syndicats de Catalao, Niquelandia et Crixas, dans l'État de Goiás étaient représentés, avec d'autres de Nova Lima et Sao Bento, dans l'État de Minas Gerais. Le projet est financé par la centrale néerlandaise FNV Bondgenoten.

Un dirigeant syndical coréen de la chimie tué dans un piquet de grève

Chungju, Corée du Sud. Un responsable de section du Syndicat des travailleurs de la chimie membre de l'ICEM et affilié à la Fédération des syndicats coréens (FKTU) a été renversé et écrasé par une bétonnière alors qu'il participait à un piquet de grève en juin dernier. Kim Tae-hwan, Président du bureau de la FKTU de Chungcheong, a été tué lorsque la police a ordonné à un chauffeur de remplacement de forcer le piquet de grève de la cimenterie Sajo Remicon.

Les chauffeurs de trois cimenteries veulent s'affilier au Syndicat des travailleurs de la chimie-FKTU pour sortir de leur statut d'indépendants contractuels. Ils s'étaient mis en grève dans les trois usines pour que leur soient reconnus tous les droits inscrits dans le code du travail sud-coréen. D'après des témoins, un groupe d'une dizaine de policiers a ordonné à un chauffeur de remplacement de franchir le piquet de grève, ce qui a causé la mort de Kim Tae-hwan.

Quatre jours après cet incident survenu le 14 juin, 6.000 travailleurs et militants se sont réunis devant l'hôtel de ville en signe de deuil, mais aussi pour réclamer des comptes à la police. Ils ont également exigé la démission du ministre du Travail, Kim Dae-Hwan, en raison des mauvaises politiques du travail du gouvernement qui sont à l'origine de ce meurtre. "Les entreprises recourent à des moyens illégaux pour empêcher les travailleurs de défendre leurs droits," peut-on lire dans un communiqué de la FKTU. "La mort du martyr Kim Tae-hwan était incontestablement un meurtre causé par une politique du travail dépassée."



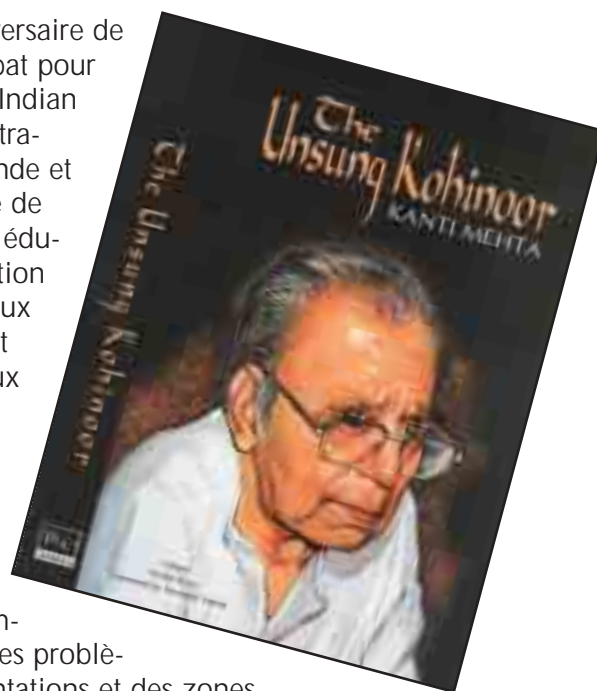
Le corps de Kim Tae-hwan sur le lieu de sa mort.

Le syndicat indien des mineurs fier du livre de Kanti Mehta

Calcutta, Inde. L'Indian National Mineworkers' Federation (INMF) est fière d'annoncer la publication de *The Unsung Kohinoor: Kanti Mehta*, un recueil d'essais sur la force tranquille qui a permis à Shri Kantibhai Mehta de fonder le Syndicat des mineurs d'Inde, puis l'Institut pour l'éducation des mineurs et des métallurgistes, rebaptisé depuis Gandhi Labour Foundation (GLF), qu'il dirige toujours à Puri, en Inde.

Sorti de presse au début de l'année à l'occasion du 85^e anniversaire de Kanti, cet ouvrage retrace son engagement politique et son combat pour la liberté aux côtés de Gandhi, son accession à la direction de l'Indian National Trade Union Congress, son dévouement à la cause des travailleurs ruraux, et surtout du million de mineurs que compte l'Inde et qu'il a soutenus pendant soixante ans. Né dans une famille aisée de négociants en diamants, son existence a été en rupture avec son éducation. Son action, toujours digne, fut dans la ligne de sa conviction profonde que "les travailleurs qui s'organisent en forums syndicaux obtiennent ce qu'ils réclament." Il a fondé le Rural Workers' Trust dans les années 1980 et son dévouement a beaucoup apporté aux mineurs indiens.

Son action syndicale sur la scène internationale – 15 ans comme représentant des travailleurs au Conseil d'administration de l'OIT – et sa présence à la Fédération internationale des mineurs et à l'ICEM, traduisent aussi sa sereine détermination pour la défense des travailleurs. L'ancien Directeur général adjoint du BIT, S.K. Jain, a dit de lui qu'il "était un des rares membres du groupe des travailleurs à connaître pour les avoir vécus les problèmes et les besoins des travailleurs des villages, des petites implantations et des zones urbaines. Dans son combat pour les intérêts des travailleurs syndiqués, il est toujours resté attentif aux problèmes des non syndiqués ... sans jamais perdre de vue les besoins des travailleurs ruraux". Son livre peut être commandé à la GLF, en envoyant un message à l'adresse glf@satyam.net.in, ou sur le site du centre : www.gandhilabourfoundation.org.





LA PROBLEMATIQUE HOMMES-FEMMES A L'ICEM

En mai 2005, le Comité des femmes de l'ICEM s'est donné des objectifs qu'il entend atteindre d'ici le Congrès 2007. Il s'agit d'améliorer la mise en réseau et la communication, de revendiquer l'égalité salariale pour un travail d'égal valeur dans l'industrie pharmaceutique et d'analyser le statut des femmes dans l'industrie pétrolière et gazière, en particulier dans les exploitations offshore.

Une première initiative a déjà été prise avec la publication d'un nouveau bulletin pour les femmes dont cinq numéros sont déjà parus.

Équité salariale au Brésil

L'ICEM a entamé un travail de recherche sur les femmes de l'industrie pharmaceutique de la région Asie-Pacifique. Cette industrie y joue un rôle stratégique et il y a lieu de déterminer les préoccupations des femmes sur la question de l'égalité salariale. Au Brésil, les affiliés de l'ICEM de la chimie ont noué un dialogue social permanent avec les employeurs et l'égalité salariale sera au programme des discussions. Le FNV néerlandais parraine des formations sur l'équité salariale assurées par plusieurs FSI, dont l'ICEM.

Les besoins des femmes figurent aussi en bonne place dans l'alliance entre l'ICEM et la FIOT pour l'industrie pétrolière et gazière. Un



Davantage de femmes doivent être formées à la négociation collective, comme l'ont reconnu toutes les participantes à un récent forum de CNQ/CUT Formaquimulher.

secteur où les adhésions se multiplient est celui de la logistique où les femmes sont de plus en plus nombreuses.

Projet FNV en Amérique latine

Le FNV néerlandais a parrainé, entre 2002 et 2005, un projet sur l'égalité des chances en Amérique latine. Il a été évalué au printemps dernier et les conclusions furent les suivantes :

Augmentation sensible du nombre de femmes dans les syndicats, y compris dans les postes à responsabilité.

L'Amérique latine compte six femmes Présidentes de syndicats au Nicaragua, au Chili, au Brésil et en Colombie.

Les revendications propres aux femmes ont eu gain de cause grâce à la négociation, au Brésil et au Chili en particulier. À Sao Paulo, une commission paritaire a discuté du genre et de l'intimidation au travail lors d'une séance à laquelle assistaient 120 salariés. La Fédération de Santa Catarina, FETIESC, a organisé une audition publique sur le syndrome de tension répétée (RSI) en présence de 600 personnes.

Les régions ont exprimé les demandes qu'elles voulaient soumettre à la négociation collective, en particulier par rapport à la maternité.

Des affiliés de l'ICEM de Colombie ont créé des comités des femmes dans le cadre du projet. ICEM Colombia organise chaque année des congrès des femmes.

Notre affilié brésilien CNQ/CUT organise chaque mois à Sao Paulo un week-end de formation pour les femmes dans son programme Formaquimulher de formation des travailleuses de la chimie. Lors d'un récent forum, des femmes ont conçu des stratégies de négociation collective pour 2005. Un des thèmes de la négociation portera sur les RSI qui font figure d'épidémie au Brésil en raison de l'intensité du travail. Et, comme toujours, la priorité consistera à attirer plus de femmes dans le syndicat.

Repsol en Espagne

En mai dernier, le groupe espagnol de l'énergie Repsol YPF a conclu un accord sur l'égalité des chances avec les syndicats espagnols FIA-UGT et FITEQA-CCOO. Son objectif majeur est d'améliorer la situation professionnelle des femmes en augmentant leur nombre dans tous les départements de l'entreprise, en diversifiant les postes et les fonctions, en incitant les femmes à se former en cours d'emploi, en réévaluant les compétences afin de garantir un salaire égal pour un travail égal et en s'efforçant de rendre le travail compatible avec les responsabilités familiales.

Le Forum AP Goodyear s'attaque au recrutement des travailleurs contractuels

Manille, Philippines. Le Réseau syndical ICEM des travailleurs de Goodyear de la région Asie-Pacifique s'est réuni à Manille les 8 et 9 août pour discuter principalement de la résistance farouche opposée par la firme américaine aux campagnes de syndicalisation des travailleurs contractuels en Malaisie et en Thaïlande.

21 leaders syndicaux d'usines ou coentreprises Goodyear du Japon, d'Inde, d'Indonésie et de Thaïlande étaient présents. Il a aussi été question de la liquidation par Goodyear de ses plantations de caoutchouc à un moment où la demande de caoutchouc naturel augmente et des pénuries se font sentir.

Mais l'élément central des débats était le travail contractuel et intérimaire ainsi que la préférence de Goodyear pour les travailleurs sous contrat de longue durée, non syndiqués,

avec prestations et salaires réduits. En Malaisie, dans une usine de pneus de Selangor, huit dirigeants de notre affilié NUCEMRP ont été licenciés il y a 18 mois pour avoir attiré l'attention sur la situation déplorable des travailleurs intérimaires embauchés en Inde, au Pakistan et au Bangladesh. Le ministre des ressources humaines de Malaisie a refusé de les poursuivre devant la juridiction du travail.

Dans une usine Goodyear de la périphérie de Bangkok, le Président du syndicat d'entreprise a été licencié dans le courant de l'hiver pour avoir aidé des travailleurs sous contrat de longue durée à obtenir le respect de tous leurs droits. Anan Pol-ung a été réintégré sous la pression de l'ICEM et la question de savoir si le personnel contractuel de Goodyear a ou non le droit de se syndiquer est actuellement à l'examen devant une Cour du travail de la province de Pathumthani, en Thaïlande, dont la décision fera jurisprudence.

Wolters, Duhin : nouveaux Responsables de division

L'ICEM a nommé deux nouveaux Responsables de division d'industrie, l'Allemand Michael Wolters et le Belge Thierry Duhin.

Michael Wolters, 39 ans, dans le mouvement syndical depuis 15 ans, est le nouveau Responsable de la division de la chimie et du caoutchouc. Il est entré en fonction au mois de mai pour remplacer Marc Welters, qui est rentré en Allemagne pour motifs personnels.

"Je suis impatient d'apprendre et de me familiariser avec les nombreuses cultures représentées à l'ICEM", nous déclare ce natif de Hambourg. "Mon but est de donner aux affiliés plus d'influence sur la vie professionnelle et, en dehors de la publication d'analyses et de rapports, je voudrais étudier avec les leaders syndicaux des idées qui permettraient d'accroître l'influence des syndicats."

Michael Wolters a débuté son action syndicale dans l'industrie chimique, à Hambourg, dans les années 1990. Deux options s'offraient à lui à l'époque : s'inscrire à l'université ou accepter un poste à IG Chemie et travailler avec les jeunes d'Allemagne orientale.

Il a travaillé au Département jeunesse d'IG Chemie à Halle, dans la partie orientale, et à Hambourg, d'abord comme recruteur, puis au

Département international. En 2001, il a été élu à la tête du bureau régional de Dresde de l'IGBCE, avant de passer à l'ICEM au bout de quatre années.

Thierry Duhin, 45 ans, n'est pas un inconnu à l'ICEM où il occupe un poste administratif depuis l'époque de l'ICEF, en 1986. En juillet, il a repris les fonctions de Responsable de la division Énergie qu'occupait Gino Govender, rentré en Afrique du Sud.

"Je crois avoir noué des liens et appris à connaître les affiliés pendant les 19 années passées à l'ICEM et à l'ICEF", nous confie Thierry. "Je veux maintenant acquérir de l'expertise dans les différents domaines de l'énergie pour mieux répondre à l'attente de nos organisations affiliées."

Thierry Duhin est loin d'être un néophyte dans le monde syndical. Son père était Secrétaire général de la section Métallurgie de la fédération syndicale belge FGTB et son frère travaillait à la FGTB avant de prendre sa retraite. Par ailleurs, il poursuivra ses activités d'interprète et traducteur français à l'ICEM.

"Bienvenue à Michael et Thierry dans le cadre de l'ICEM", a déclaré le Secrétaire général Fred Higgs. "Leur assiduité et leur enthousiasme seront des atouts pour nos organisations affiliées."



Michael Wolters



Thierry Duhin

Les employeurs doivent s'abstenir de signer avec des tiers des contrats susceptibles d'affecter le statut de l'emploi ou leurs salariés directs avant d'avoir consulté les représentants syndicaux des dits salariés.

Campagne sur le travail contractuel et intérimaire



Le remplacement ou la diminution numérique de l'emploi direct permanent par le recours à de la main-d'œuvre contractuelle ou intérimaire est incontestablement devenu un problème prioritaire pour d'innombrables travailleurs et pour leurs organisations syndicales, partout dans le monde et dans tous les secteurs.

Chaque année, de plus en plus d'emplois directs disparaissent au profit de sous-traitants ou d'agences d'intérim dont le personnel n'a aucune sécurité d'emploi, des prestations réduites et des conditions de travail inférieures à la normale. Cette évolution débouche sur une main-d'œuvre à deux vitesses, avec de moins en moins de salariés directs et de plus en plus de travailleurs employés sous contrats ou intérimaires.

Un des objectifs fondamentaux de la Campagne de l'ICEM sur le travail contractuel et intérimaire est de faire accepter la clause figurant en haut de la page. Pour en savoir plus sur la Campagne de l'ICEM sur le travail contractuel et intérimaire, visitez notre site Internet : www.icem.org.